

Avis de constitution

SOCIETE « SOCIETE IBRAHIMA DIOMANDE TRANSPORT » en abrégé
« SIDT »

Siège ABIDJAN ; Cocody Riviera Akouedo basket,
non loin de la pharmacie Synacass II, Lot 609, Ilot 69,
Section TZ, Parcelle 172, Lot 609, Ilot 69

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 29/07/2024, et enregistrés au CEPICI le 30/07/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE IBRAHIMA DIOMANDE
TRANSPORT » en abrégé « SIDT »

Objet : - TRANSPORT URBAIN,
- TRANSPORT DE PERSONNES ET DE
MARCHANDISES

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN ; Cocody Riviera Akouedo basket,
non loin de la pharmacie Synacass II, Lot 609, Ilot 69,
Section TZ, Parcelle 172, Lot 609, Ilot 69

Dirigeant(s) M DIOMANDE IBRAHIMA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-07938 du 09/08/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°48110/GTCA/RC/2024 du 09/08/2024

